

Modèle de lettre de déclaration de sinistre : Volet roulant cassé

Conseils avant de rédiger votre déclaration

- Vérifiez les garanties de votre contrat d'assurance habitation (vol, vandalisme, tempête ou bris de glace).
- Prenez des photos détaillées du volet sous plusieurs angles avant toute intervention.
- Ne faites pas réaliser les réparations avant l'accord de votre assureur, sauf en cas d'urgence pour sécuriser votre logement.
- Conservez précieusement la facture d'achat ou de pose du volet si vous l'avez encore.

Informations à préparer

- Votre numéro de contrat d'assurance.
- La date et l'heure précise de la découverte du sinistre.
- Les circonstances détaillées (tentative d'effraction, intempéries, acte de vandalisme).
- Un devis de réparation établi par un professionnel agréé.

Modèle de lettre type

- [Vos coordonnées complètes : Nom, Prénom, Adresse, Numéro de téléphone]
- [Nom de votre compagnie d'assurance]
- [Adresse de l'assureur]
- Objet : Déclaration de sinistre - Dommage sur volet roulant - Contrat n°[Votre numéro de contrat]
- Madame, Monsieur, Je vous informe par la présente du sinistre survenu le [Date] à [Heure] à mon domicile.
- Le volet roulant situé [Emplacement : ex. baie vitrée du salon] a été endommagé suite à [Cause : ex. tentative d'effraction / tempête].
- Vous trouverez ci-joint les photos des dégâts ainsi que le devis de réparation établi par l'entreprise [Nom de l'entreprise].
- Je reste à votre entière disposition pour convenir d'un rendez-vous avec un expert si nécessaire.
- Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Étapes à suivre après l'envoi

- Envoyez votre courrier en recommandé avec accusé de réception pour conserver une preuve juridique.
- Attendez l'accord écrit de votre assureur avant de lancer les travaux de réparation.
- Une fois les travaux effectués, transmettez la facture acquittée à votre assureur pour obtenir le remboursement selon les conditions de votre contrat.
- En cas de tentative d'effraction, déposez systématiquement plainte au commissariat ou à la gendarmerie et joignez le récépissé à votre dossier.